



ÉLECTION

**Au Comité Social d'Établissement
Décembre 2026**

Le 10 décembre, vous allez élire vos représentants locaux au Comité Social d'Établissement de l'EHPAD.

Ce rendez-vous est un événement majeur pour la vie démocratique de notre établissement.

En votant pour la CGT, vous exprimez le choix d'un vote d'actions, de revendications et d'avancées sociales.

Avec vous, pour vous, dans l'intérêt de tous les personnels et des usagers, les élus CGT s'engagent pour l'amélioration des conditions de travail et de vie, de rémunération et de carrière, d'accès aux formations et aux droits de tous !

La CGT est la première organisation syndicale de l'EHPAD et aussi dans la Fonction publique hospitalière.

Elle porte des revendications en matière d'emplois, de conditions de travail et de qualité du service public au service des usagers.



Le CSE est l'instance de représentation de l'ensemble des personnels.

Il est présidé par le chef d'établissement et le secrétariat est assuré par un représentant du personnel. Cette nouvelle instance est informée et/ ou donne son avis sur tous les aspects de la vie de l'établissement :

L'organisation du travail.

Les horaires et les roulements.

Le budget et son suivi.

Le projet social.

La formation professionnelle.

Le bilan social.

Les critères de répartition des primes.

Les créations, les suppressions, les transformations de services...

Le CSE se réunit au moins une fois par trimestre.

Le CHSCT est remplacé par la Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail, directement issue du CSE.

La FSSSCT est compétente sur les questions relatives à :

La protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agent·e·s.

L'organisation du travail, au télétravail.

Les projets d'aménagement modifiant les conditions de santé et sécurité ou les conditions de travail.

Pour nous aider à vous représenter au mieux, l'implication de chacun de nous est essentielle !

Cela ne pourra se faire sans VOUS, et la première action à mener en ce sens, c'est de voter pour les représentants de la CGT au Comité social d'établissement.

Tous les personnels non médicaux, qu'ils soient soignants, administratifs ou techniques, titulaires, stagiaires et contractuels votent au CSE.

En votant pour la CGT, vous faites le choix d'élus qui sont présents à vos côtés et interviennent localement pour changer les choses.

Des élus qui :

Vous informent, vous consultent et effectuent les comptes rendus de réunions.

Interviennent auprès de la Direction et des pouvoirs publics (ARS, élus politiques...).

Mettent vos préoccupations à l'ordre du jour du CSE ou de la F3SCT.

Crée du lien avec les autres syndicats CGT de la santé, du social et médico-social dans le département de la Vienne.

Autant d'atouts qui permettent à vos élus CGT de mener au mieux leur activité. Pour cela, nous devons disposer de moyens matériels et humains à la hauteur des missions de service public qui sont les nôtres.

En votant pour la CGT au CSE à l'EHPAD « Les Châtaigniers », vous faites le choix d'élus qui sont présents à vos côtés, interviennent localement pour défendre vos droits et vous représenter au quotidien face à la direction.

Alors en Décembre 2026, Votez pour VOUS, Votez CGT !



**VOTEZ CGT dans notre EHPAD,
C'est voter pour des élus engagés,
utiles, et efficaces.**